

COMMUNE DE MONTPEYROUX

DE 2024 006

Séance du 14 mars 2024

Date de la convocation: 07/03/2024

Membres en exercice: 10

Présents : 8

Votants: 9

Pour: 9

Contre: 0

Abstentions:0

L'an deux mille vingt-quatre et le quatorze mars, 19 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Christophe ROCHETTE, Maire

Présents : Muriel CAVAINAC CHASSAGNARD, Nadine CHARVAILLER, Pierrette FONTANIVE, Philippe LAURENT, Jean-Louis MALLET, Christophe ROCHETTE, Sylvie SIMONINI, Damien TAUVERON

Représenté : Eric TRAUCHESSEC par Christophe ROCHETTE

Excusé : Eric DAMERON

Secrétaire de séance: Jean-Louis MALLET

OBJET: MODIFICATION DE TARIFS DE LOCATION DE L'ESPACE CULTUREL A PARTIR DU 1ER JANVIER 2025

Les tarifs de location de l'Espace culturel n'ont pas été réévalués depuis le 1^{er} février 2019 et des travaux de réfection sont prévus courant 2025.

Pour rappel, les tarifs actuels sont les suivants :

Grande salle : 166m ² Petite salle : 55 m ²	Forfait Week-end / Férié		Journée semaine	
	Grande salle + petite salle + cuisine	Petite salle + cuisine	Grande salle + petite salle + cuisine	Petite salle + cuisine
Particuliers, divers, associations hors commune	650 €	200 €	300 €	120 €
Habitants de la commune	350 €	100 €	150 €	50 €
Associations de la commune	Gratuit UNIQUEMENT pour la 1 ^{ère} location			
Caution	1 000 €	400 €	1 000 €	400 €

Au-delà de la 1^{ère} location gratuite, les associations de la commune se voient appliquer le tarif des habitants de la commune.

Il est précisé qu'une partie du forfait ménage est inclus dans la location mais qu'en cas de non respect des conditions imposées au locataire par la convention, un forfait ménage de 120 € sera retenu + une facturation supplémentaire en fonction des heures passées en plus.

RF
Sous-Préfecture d'ISSOIRE (PUY DE DOME)
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 18/03/2024
063-216302414-20240314-DE_2024_006-DE

Il est ainsi proposé de revoir à la hausse les tarifs de location à partir du 1^{er} janvier 2025.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** les tarifs de location de l'Espace culturel à partir du 1^{er} janvier 2025 comme suit :

Grande salle : 166m² Petite salle : 55 m²	Forfait Week-end / Férié		Journée semaine	
	Grande salle + petite salle + cuisine	Petite salle + cuisine	Grande salle + petite salle + cuisine	Petite salle + cuisine
Particuliers, divers, associations hors commune	700 €	220 €	320 €	130 €
Habitants de la commune	380 €	110 €	160 €	60 €
Associations de la commune	Gratuit uniquement pour la 1 ^{ère} location de l'année *			
Caution	1 500 €	600 €	1 500 €	600 €

* Sous réserve de la mise à jour des statuts.

Au-delà de la 1^{ère} location gratuite, les associations de la commune se voient appliquer le tarif des habitants de la commune.

Il est précisé qu'une partie du forfait ménage est inclus dans la location mais qu'en cas de non respect des conditions imposées au locataire par la convention, un forfait ménage de **200 €** sera retenu + une facturation supplémentaire en fonction des heures passées en plus.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document en lien avec les locations
- **ENCAISSE** les sommes perçues à la Régie n°61 auprès du Trésor Public.

Fait et délibéré les jour, an et mois que dessus.

Au registre sont les signatures.

Le Maire,
Christophe ROCHETTE



RF Sous-Préfecture d'ISSOIRE (PUY DE DOME)
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 18/03/2024 063-216302414-20240314-DE_2024_006-DE